



GESTION À VUE, PTF À NU !

FO Justice PJJ tire la sonnette d'alarme : les pôles territoriaux de formation (PTF) sont à bout de souffle. Depuis l'an dernier, une politique de réduction des ETP de gestionnaires frappe durement les PTF. Ces postes, censés être dédiés à chaque pôle, sont désormais découpés en miettes : 70 % pour le site central de l'ENPJJ, seulement 30 % pour les PTF. Résultat : le Grand Centre, le Grand Est, le Grand Nord sont déjà touchés... et le Centre Est sera le prochain sur la liste. 4 PTF sur 9 sacrifiés !

→ Des postes supprimés, des services paralysés :

- Des gestionnaires manquants ou partagés,
- Des équipes surchargées, épuisées, à bout,
- Des intervenants non réglés, et des retards de paiement qui s'accumulent,
- Des stagiaires mis en difficulté par des indemnités de stage qui tardent à arriver...

→ Conférence stratégique : une mascarade ?

6 postes de catégorie A ont été sollicités... mais rien pour les catégories C, pourtant indispensables au bon fonctionnement des services.

Où est la cohérence ? Où est l'anticipation ?

► FO Justice PJJ exige :

- Le rétablissement d'un ETP complet pour chaque PTF
- Le remplacement immédiat des fonctions support vacantes
- Une répartition équitable des moyens entre le site central et les PTF
- Une gestion prévisionnelle sérieuse et respectueuse des réalités de terrain
- Le paiement rapide des intervenants et des indemnités des stagiaires dans des délais raisonnables
- Une gestion prévisionnelle des ressources humaines responsable.
- De la considération pour tous les agents !

**Les PTF ne sont pas des variables d'ajustement.
Ils sont le cœur battant de la formation à la PJJ.**



FO Justice PJJ – le 19 Septembre 2025

Notre *Force*, c'est vous

Pour une rémunération et des conditions de travail dignes